

CONSEIL MUNICIPAL

19 Décembre 2019

Le **dix-neuf décembre deux mil dix-neuf**, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, maire.

Présents : Bernard Riant, Maire

Véronique PIERRON, Joël NAIN, Adjoint

Frédéric MAGNIER (arrivé à 20h), Thierry GUENARD, Nadine DURAND, Jean-Michel GUYOT, Martine CHEVALLIER, Maryline RENAUDIN, Dany MOINE, Mathieu DEBAIN (arrivé à 21h)

Absents excusés : Richard GAUTIER (pouvoir à Frédéric MAGNIER), Maurice POULIN

Secrétaire de Séance : Véronique PIERRON, maire adjoint

Conseillers en exercice : 13

Présents : 11

Votants : 12



Le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : décision modificative budgétaire
Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU du 28 novembre 2019

Le compte rendu du conseil municipal du 28 novembre 2019 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

Ecole Numérique : elle a été installée le 10 décembre dans la classe de Me GEOFFRAY et apporte satisfaction.

Marché de Noël : le marché de Noël, à l'initiative des parents d'élèves aura lieu le samedi 14 décembre à Vallan et le dimanche 15 décembre à Gy l'Evêque, lors du marché hebdomadaire.

Accueil de loisirs : le Père Noël est passé à l'accueil de loisirs et a apporté jouets, jeux, tapis, articles de sport...

Ces achats ont été effectués par Amélie, Monique, Marie, après concertation avec les enfants.

A noter également que ces dépenses rentrent dans le cadre des 6 500 euros accordés au fonctionnement de l'accueil de loisirs et n'ont pas fait l'objet de dépenses non prévues lors du vote du budget.

Le centre est en cours de rénovation : ce sont donc des locaux « remis à neuf » qui accueilleront vos enfants à la rentrée de Janvier 2020.

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

Nuisances corbeaux : une réunion publique a eu lieu en Mairie, le lundi 2 Décembre 2019 à 18 h 30 pour faire le point des informations obtenues par les membres de la Commission auprès des différents services concernés.

Avec l'accord des propriétaires et des services concernés, les arbres où nichent les corbeaux seront rabattus et les nids retirés. Cette opération sera effectuée par l'Entreprise RAPIN. Chaque riverain prendra à sa charge ces travaux d'élagage.

Le Conseil Municipal a adopté cette solution lors du Conseil Municipal du 28 novembre après proposition de la commission.

Concours communal des maisons illuminées 2019 : les 5 lauréats retenus par la commission seront récompensés lors des vœux du Maire, le vendredi 10 Janvier 2020.

Travaux d'abattage et d'élagage : l'Entreprise RAPIN a fait le point des arbres communaux à abattre ou à élaguer (Les Saussis, Fontaine des Buissons, Fontaine St Jean) et fera parvenir le devis correspondant à ces travaux.

Un murier a été planté dans les Saussis

Les panneaux rappelant le nom des fontaines ont été installés.

Commission Travaux

Rapporteur : Jean-Michel GUYOT

La toiture de l'école élémentaire est en très mauvais état. Une poutre a dû être consolidée en urgence. Un devis est en cours pour évaluer le coût d'une reprise de la toiture.

Le chauffe eau d'un des locataires a dû être changé occasionnant une dépense de 800 euros.

Commission Voirie Assainissement

Rapporteur : Bernard RIANT

Rappel : la compétence assainissement dépendra de la Communauté Auxerroise à compter du 1^{er} Janvier 2020.

Les comptes de la Commune seront clos au 31 décembre 2019.

A compter du 1^{er} Janvier 2020, les dépenses, les recettes, la gestion de la station d'épuration seront prises en charge par la Communauté de l'Auxerrois.

Il n'y aura donc plus de budget assainissement. Seul le budget correspondant aux dépenses et investissements de la Commune perdurera.

Commission Animation

Rapporteur : Richard GAUTIER

Les Saltimbanques : la troupe vous présentera son nouveau spectacle le Dimanche 12 Janvier 2020 à 15 heures à la salle de la fontaine.

CACV : les produits invendus lors du vide grenier 2019 ont été donnés aux Restos du Cœur (la date de consommation se trouvant dépassée pour le vide grenier du 5 avril 2020).

Commission Accessibilité

Rapporteurs : Véronique PIERRON et Joël NAIN

Néant

COMMISSION Maison Citoyenne
Rapporteur : Véronique PIERRON

1. Point sur les travaux maison citoyenne : le préau est en cours de finition
2. Point aménagement de la place : la réception des travaux aura lieu le mardi 17 décembre 2019. (après midi)
3. Eclairage de la place : la réception des travaux aura lieu également le mardi 17 décembre 2019. (matin)

COMMISSION CCAS
Rapporteur : Véronique PIERRON

Un administré a demandé l'aide du CCAS. Une réunion sera programmée début Janvier 2020.

COMMISSION MUTUELLE COMMUNALE
Rapporteur : Maryline RENAUDIN

Néant

3 - ECHANGE FONCIER

Dans le cadre du remembrement lié au contournement Sud d'Auxerre, le regroupement des parcelles cultivées est proposé aux exploitants.

La commune loue à Monsieur Germain PHILBÉ la parcelle ZA 142 d'une surface de 0.374Ha, située au carrefour des communes de Vallan et Chevannes.

L'exploitant souhaite regrouper la totalité de ses parcelles exploitées sur le lieu-dit BERBIENNES, la parcelle ZA 142 comprise.

Le maire montre sur le plan, la situation des parcelles concernées.

Après discussion et avec certitude que la commune retrouvera l'intégralité de sa surface, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés donne son accord à l'opération.

4 - DECISIONS MODIFICATIVE BUDGETAIRE 2 - COMMUNE

Le maire propose de prendre la modification budgétaire suivante afin de pouvoir passer les dernières écritures comptables :

- Article 022 - Dépenses imprévues	: - 4 800€
- Article 64131 - Rémunération personnel non titulaire	: + 3 200€
- Article 6451 - Cotisations URSSAF	: + 1 600€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés donne son accord pour la décision modificative 2 du budget commune.

5 - DECISIONS MODIFICATIVE BUDGETAIRE 3 - ASSAINISSEMENT

Le maire propose de prendre la modification budgétaire suivante afin de pouvoir passer les dernières écritures comptables de l'année :

Imputation	Ouvert	Réduit
Article 621 - Personnel extérieur au service		250,00
Article 6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie)	250,00	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés donne son accord pour la décision modificative 3 du budget assainissement.

6 - DECISIONS DU MAIRE

Suite à la vente du bien situé 3 rue de l'Eglise 89580 VALLAN, le maire a décidé de ne pas préempter.

7 - COMMUNICATIONS

Le Conseil Municipal remercie Michel DURAND, Patrick LADURELLE et Joël NAIN pour leur aide et conseils et Madeleine FOURNEAU pour le don de décoration à l'accueil de loisirs.

Ramassage des sapins : les sapins seront comme les années précédentes ramassés par les services de la Communauté. Ils sont à déposer vers la salle polyvalente au plus tard le 15 Janvier 2020 « nus » de toute décoration.

Vœux : le Conseil Municipal présentera ses vœux à la population le Vendredi 10 Janvier à 19 heures à la salle de la fontaine.

Maison Multi Activités Citoyenne - Place Communale : l'inauguration aura lieu le Samedi 25 Janvier 2020 à 11 heures.

Téléthon : le concert de notre chorale VALLKYRIE a permis à chacun de passer un bon moment. La manifestation a rapporté 395 euros qui seront reversés au téléthon.

Prochaine réunion du Conseil : Jeudi 30 Janvier - 19 h 30

La séance est levée à 21 h 30

Fait et délibéré, le dix-neuf décembre deux mil dix-neuf.

Le Maire
Bernard RIANT



Véronique PIERRON

Richard GAUTIER
Absent excusé

Joël NAIN

Frédéric MAGNIER

Maurice POULIN
Absent excusé

Thierry GUÉNARD

Nadine DURAND

Jean-Michel GUYOT

Mathieu DEBAIN

Martine CHEVALLIER

Maryline RENAUDIN

Dany MOINE